



DÉSIGNATION DU COORDONNATEUR EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ (COSS) PAR LE MAÎTRE D'ŒUVRE (ARTICLE 215.1 LSST)

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE CHANTIER DE CONSTRUCTION

Nom du projet ou du chantier de construction		
Adresse complète du chantier		
Numéro, rue	Ville	Code postal
Coût total prévu des travaux	Nombre maximal de travailleurs de la construction prévu sur le chantier à un moment des travauxMAXtravailleurs	
Date d'ouverture du chantier	Date prévue de fermeture du chantier	

2. RENSEIGNEMENTS SUR LE MAÎTRE D'ŒUVRE

Nom		
Adresse complète (si disponible)		
Numéro, rue	Ville	Code postal
Nom et prénom du représentant mandaté par le maître d'œuvre¹	Nom	Prénom

3. RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE DÉSIGNÉE

Nom, prénom		
Adresse complète de la personne désignée		
Numéro, rue	Ville	Code postal
Date de la désignation		

4. DÉCLARATION ET SIGNATURE

☐ Je confirme que les renseignements fournis dans ce formulaire sont véridiques.

☐ Je confirme que la personne identifiée a été désignée CoSS sur le chantier par le maître d'oeuvre.

*Des vérifications pourraient être effectuées pour s'assurer de la conformité des renseignements.

► Signature du maître d'œuvre ou de son représentant dûment mandaté	Date
Titre	Numéro de téléphone